

FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

Observations techniques Vigne N°19 – 31 Juillet 2024

Ce flash a été élaboré sur la base des observations réalisées par le service Agronomique d'EVV et étayé par les BSV des Territoires Nord Aquitaine (24, 33, 47) et Sud Aquitaine (40,64,32). Nous attirons votre attention sur le fait que le présent document indique une tendance sanitaire régionale, et est susceptible de ne pouvoir être applicable tel quel à chacune de vos parcelles. Ce flash, à vocation purement informative, ne saurait engager la responsabilité de ses auteurs en cas de mauvaise interprétation des données qui y sont contenues. N'hésitez pas à contacter votre interlocuteur EVV habituel.

→ L'ESSENTIEL



Risque faible



Risque moyen



Risque fort



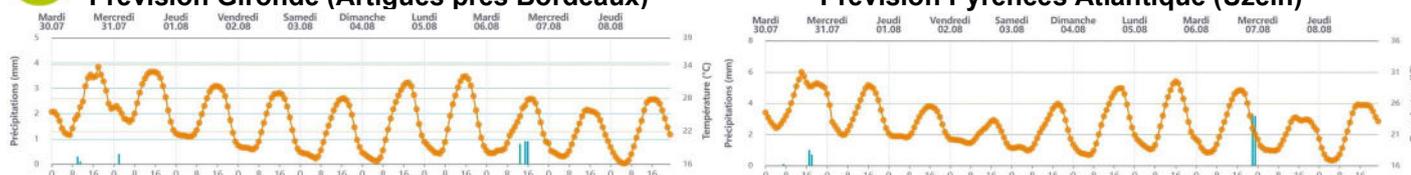
Info

Physiologie	Météo	Mildiou	Oïdium	Black-rot	Tordeuses	Cicadelles	Réglementation
fermeture à 10% baie vérée	Temps estival, surveiller risque orageux	Risque reste fort, en ↘, nouvelle sortie feuille	Risque moyen qui ↘, rare sortie baie et feuille	risque faible à moyen, pas de nouveau symptôme	Fin Vol G2, présence larve et perforation, Vol G3 semaine 32	Population larvaire en hausse, grillure	Délai arrachage repoussé jusqu'au 30 septembre 2024

→ MÉTÉOROLOGIE

Prévision Gironde (Artigues près Bordeaux)

Prévision Pyrénées Atlantique (Uzein)



Mer.31, Nouvelle journée très ensoleillée avec une chaleur lourde perdurant sur la région,
 Jeu.01, Grisaille matinale puis de belles éclaircies et une chaleur très lourde l'après-midi,
 Ven.02, Quelques nuages (averses Sud Aquitaine ?) mais le temps reste sec et lumineux - chaleur de saison,
 Sam.03, Temps globalement lumineux sous des températures proches des normales,
 Dim.04, Journée sèche et très lumineuse avec une chaleur estivale (mais sans excès),
 Lun.05, Conditions très estivales avec soleil et chaleur,
 Mar.06, Chaleur estivale et averses, Mercredi baisse T°C, risque orageux - à confirmer

→ PHENOLOGIE

Floraison	Nouaison	Grains de plomb	Grain de pois	Mi Fermeture	Fermeture complète	Début véraison
Global						

En moyenne, la vigne est au stade fermeture complète à 10% véraison en sol léger. La véraison est lancinante en terres plus lourdes et les fortes chaleurs risquent de générer des blocages de démarrage de véraison. La pousse végétative reste active. Toutefois, des arrêts de croissance sont observés en Sauternais, Graves et Libournais. Des échaudages, parfois importants, sont constatés depuis lundi. Très marqués sur parcelles fraîchement effeuillées.

Des jaunissements de rameaux, type panachure, sont visibles.



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - contact@evv.fr
 SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169– TVA FR 53 848 290 169 - APE 4621Z

Flash Observations Vigne n°19 : 31/07/2024 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro

NOUVEAU

Découvrez le site web EVV
evv.fr



Suivez nous

FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

Température élevée = stress thermique avec risque échaudage

APRES GRÊLE : SOUTIEN NUTRITIONNEL

Apport foliaire :

La vigne a subi un traumatisme, elle va puiser dans ses réserves pour compenser.

En cette période de grossissement du fruit, il est important d'accompagner la vigne pour limiter son stress.

Cf Flash tech précédent.

Solutions à prioriser : Alcygol Ultra (AB) ou Alcygol B2M (AB), Fertigofol Origin ou Fertigofol 4-2-7 (AB), Megagreen

Apport au sol :

Vous avez la possibilité de positionner sur les parcelles entièrement grêlées 50 U N en parallèle de la retaille.

L'observation dictera la conduite à tenir, même si dans la majorité des cas il faut laisser faire la nature.

➔ PHYSIOLOGIE - SOUTIEN NUTRITIONNEL

Des déséquilibres nutritionnels magnésiens, potassiques et manganésiques se révèlent.

La véraison est la période propice pour **les analyses pétiolaires**.

Ces analyses permettent d'observer l'assimilation en fin de cycle, de révéler les dynamiques d'absorption des éléments majeurs (azote, phosphore, potassium, magnésium, calcium) ainsi que des oligo-éléments (fer, manganèse, bore, zinc), et d'entamer la caractérisation du fonctionnement des terroirs.

Elles aident à planifier les derniers apports foliaires pour les cépages à maturation tardive et dans des situations critiques. Et, elles aident à identifier les besoins des parcelles en différents éléments pour l'année à venir, permettant ainsi de préparer la fertilisation hivernale.

Les réserves utiles en eau du sol, pourraient devenir limitantes sur certains terroirs. L'évapotranspiration forte de la vigne peut commencer à générer des contraintes hydriques.

➔ Quelles sont les conséquences d'un stress hydrique prolongé ?

Des températures élevées et des périodes de sécheresse occasionnelles entraînent une hausse de la teneur en sucre et une réduction de la taille des baies, tout en assurant une maturité optimale des raisins. Ainsi, un stress hydrique modéré peut favoriser l'augmentation de la synthèse et de la concentration des éléments de qualité du vin (acidité, arômes, flavonoïdes). En conséquence, les vins présenteront un degré alcoolique plus élevé tout en conservant leur qualité.

Cependant, si le stress hydrique se prolonge, tant la qualité que la quantité de baies sur les vignes diminuent. Une contrainte hydrique excessive provoque des dysfonctionnements physiologiques: la photosynthèse est réduite et la maturation est entravée. Un stress hydrique prolongé affecte le rendement : le nombre de raisins par pied est moindre et les baies sont plus petites.

A l'issue de l'épisode de canicule fin août 2023, il a été enregistré localement jusqu'à 40 % de pertes de rendement en jus. Les impacts sur la qualité sont aussi notables, car si la photosynthèse est déficiente, les raisins mûrissent moins bien, entraînant une altération de la composition analytique du moût.

Un stress hydrique prolongé provoque une diminution de l'acidité. Cette situation, en bloquant la photosynthèse, réduit les niveaux d'acide malique et augmente le pH, ce qui intensifie l'oxydation et limite l'efficacité du dioxyde de soufre dans le vin, augmentant ainsi le risque de développement microbien. En conséquence, le profil gustatif du vin est altéré.



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - contact@evv.fr
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169– TVA FR 53 848 290 169 - APE 4621Z

Flash Observations Vigne n°19 : 31/07/2024 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro



Suivez nous

FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

Une sécheresse prolongée affecte également négativement la teneur en sucre des raisins. Contrairement à un stress hydrique modéré qui peut augmenter la concentration en sucre, un stress sévère peut causer des carences en minéraux tels que la potasse et la magnésie, empêchant l'absorption de la potasse par les racines et le transfert des sucres vers les baies.

Enfin, un déficit hydrique prolongé résulte en des vins présentant moins de corps. Si les vignes endurent un tel stress, le vin produit aura moins de richesse en bouche, principalement à cause d'une hausse significative des anthocyanes, tout comme des flavonols et des tannins présents dans le moût.

➤ Comment faire face au stress hydrique ?

La bonne gestion du sol permet de limiter l'impact sur les vignes. Un sol vivant est un sol résilient qui stocke de l'eau. La gestion des couverts végétaux permet de limiter l'impact concurrentiel.

Des applications foliaires, telles que l'approche **Prevax/Hydrostress®** ou **Megagreen®** sont à réfléchir par anticipation sur zones sensibles aux stress hydriques.

L'Invelop® ou Argical Pro® sont recommandés pour créer une barrière physique et préventive, permettant de compléter la résistance des plantes face aux différents stress.

En conditions de **stress thermique**, liés aux fortes chaleurs, ces talcs ou argiles kaoliniques permettent de diminuer la T°C à la surface des feuilles et des grappes et préservent la culture des coups de chaud et coups de soleil. Ces solutions limitent la présence de cicadelles et les dégâts sous-jacents.

➤ Stratégie nutritiveur

Le **Nectar MgS®** (cadence de 10-15 jours), permet de renforcer le fonctionnement de la vigne, de limiter le risque de dessèchement de la rafle et d'améliorer la qualité de la vendange (plus d'IPT, d'anthocyane et de polyphénols). Solution utilisable en AB.

➤ Stratégie Azote dans les mouts ; la véraison est en approche

Pulvériser de l'azote foliaire à la véraison, permet d'augmenter la teneur en azote assimilable dans le moût et d'améliorer sa fermentescibilité, ainsi que la composante fruitée de certains vins.

A la dégustation, on constate ainsi une amélioration significative du potentiel aromatique et un renforcement du caractère « thiolé » des vins.

La teneur du raisin en azote varie énormément selon le cépage, le porte-greffe et les conditions de culture. Les pratiques actuelles (fertilisation raisonnée et enherbement), peuvent contribuer à appauvrir les moûts en azote. La vigne possède à la véraison un pic d'absorption d'azote.

L'azote foliaire s'apporte en deux fois, à 10 jours d'intervalle, en encadrant la mi-véraison. Il est important de bien mouiller le feuillage (en appliquant 200 à 300 litres d'eau / hectare). Ne pas associer l'azote à du cuivre, car il existe un risque de brûlures sur feuillage: pulvériser «à la fraîche», la nuit ou de bonne heure le matin.

➤ Stratégie régulation de la maturation des fruits

L'éthéphon vise un objectif de qualité à travers l'amélioration de la coloration pour les cépages rouges.

Sierra® s'utilise 2 l/ha en traitement dirigé sur la zone fructifère ou 2,5 l/ha en traitement de couverture générale.

Intervenir au stade 15 à 30% des baies vérees.

➔ **VERS DE LA GRAPPE**

Les vols de G2 sont désormais achevés. Les comptages témoignent de perforations de G2 plus importants que ce que le vol semblait nous montrer. Il faudra donc être vigilant sur la G3 sur les zones historiques et sur les parcelles avec beaucoup de perforations observées en G2.

Les larves sont également visibles : plutôt des petites larves L1-L2. Quelques L5 se baladent sur les zones les plus précoces indiquant l'arrivée proche du vol de G3.

En Nord Aquitaine, depuis fin de semaine dernière, les perforations avec les larves ont été constatées sur divers secteurs de Gironde, Bergerac et Nord Lot et Garonne. Même sans capture de papillon, les dégâts peuvent être présents.

En Sud Aquitaine, des perforations avec des larves L1 à L5 d'Eudemis sont plus nombreuses ce début de semaine sur les Landes, Gascogne et Jurançon. Sur Madiran, des niveaux de perforations jusqu'à 15% de grappes atteintes sont constatés ce mardi. Les larves, à différents stades, sont présentes dans les baies attaquées.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - contact@evv.fr
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169– TVA FR 53 848 290 169 - APE 4621Z

Flash Observations Vigne n°19 : 31/07/2024 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro

NOUVEAU

Découvrez le
site web EVV
evv.fr



Suivez nous    

FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

La modélisation du début de vol G3 nous indique un démarrage du vol semaine 32 (avant le 10 août). A confirmer.
Sur les secteurs précoces: début de vol autour du 5 août.
Sur la zone intermédiaire : début de vol autour du 7-10 août.
En zone tardive : début du vol autour du 10-12 août.



→ CICADELLE(S)

Présence de foyers de Cicadelles Pruineuses sur grappes ou faces inférieures des feuilles.
Les populations d'adultes de cicadelles vertes sont en baisses. En revanche, les populations de larves sont en fortes augmentation en Aquitaine. Les feuilles marquent rapidement même sans forte infestation.
Ne pas confondre larves de cicadelles vertes de celles de cicadelles Italiennes. D'ailleurs, les dégâts ne sont pas les mêmes, ni même l'incidence sur la végétation. Les dégâts d'Italiennes sont sans impacts significatifs sur le feuillage.



Figure 1 : Cicadelle Italienne,



Figure 2 : Cicadelle verte

👉 Flavescence Dorée : Arrêté préfectoral 2024 (Publié le 04/07/2024)

Cet arrêté établit la zone délimitée dans le cadre de la lutte contre la flavescence dorée et contre son vecteur et organise les mesures de lutte et de surveillance.

[Arrêté 2024 de lutte contre la flavescence dorée de la vigne en Nouvelle-Aquitaine \(PDF - 763.8 kio\)](#)

Avant toute intervention, pensez à soigner les épamprages et à arracher vos rejets de porte-greffe sans oublier aux bords des parcelles.

NORD AQUITAINE Traitements obligatoires selon GDON

Le dernier traitement obligatoire contre la cicadelle de la Flavescence dorée, traitement adulticide, doit être effectué entre le 15 juillet et le 20 août 2024.

SUD AQUITAINE Traitements obligatoires

Dates pour le traitement adulticide contre la flavescence dorée (pour les viticulteurs concernées par 2 ou 3 traitements) : entre le 15 juillet et le 20 août pour le département des Landes et jusqu'au 23 août pour le département des Pyrénéens-Atlantique.

→ AUTRES RAVAGEURS- MALADIE

Encore quelques cigariers. Petite augmentation des galles phylloxériques mais sans conséquence. Présence d'adultes de cicadelles bubales et de cercopes écumeux. Les dégâts d'Esca sont en progression sur Cabernet sauvignon et Sauvignon blanc. L'Eutypiose est également présente.

→ FAUNES AUXILIAIRES

Les Typhlodromes sont actifs. Abondance d'araignées, de syrphes (adultes et larves), et de nombreux œufs de chrysopes (verts s'ils ne sont pas éclos, blancs s'ils le sont) et de larves cette semaine, ainsi que quelques papillons non nuisibles à la vigne.

Depuis la mi- mars, la saison de nidification a commencé. Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'Office français de la biodiversité, recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet. Site OFB, **Pour les agriculteurs, la taille des haies est interdite du 16 mars au 15 août.**



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - contact@evv.fr
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169– TVA FR 53 848 290 169 - APE 4621Z

Flash Observations Vigne n°19 : 31/07/2024 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro



Suivez nous evv.fr

FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

→ MILDIOU

Nouvelle sortie de tache foliaire

Stade BBCH 79 à 81

Pluie potentielle du 01 et 02/08 et 06/08

Risque modélisé fort sous les moindre pluies

Si le risque reste fort il tend à la baisse. Le mildiou, avec seulement l'eau libre d'humectation présente sur les feuilles ou l'hygrométrie, peut continuer son cycle de développement et de contamination (repiquage). Les friches viticoles accentuent le risque mildiou/black-rot.

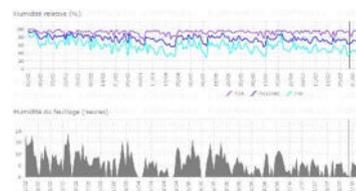
En Nord Aquitaine, des sorties de taches sporulantes sur les jeunes feuilles et les entre-cœurs sont encore observées ce début de semaine.

Sur grappes, les attaques semblent stabilisées et le Rot brun commencent à sécher.

Pour le début août, le risque Mildiou reprend son niveau élevé sur la majorité des secteurs mais tendra à la baisse sur les jours secs.

L'épisode pluvieux du 21/07, explique les sorties de taches foliaires depuis le 26/07 et pourraient être la cause de potentielles attaques sur baies à partir du 03/08. Les rares et faibles averses du 28 et 30/07 ont pu générer de faibles repiquages avec dans ce cas de nouvelles sorties foliaires ce week-end.

En prévisionnel, sous les potentielles précipitations autour du 01 au 02/08 et dès 2 mm, de nouvelles contaminations se produiraient. Il s'agirait essentiellement de contaminations secondaires. Sur ces éventuelles contaminations, le modèle décrit des sorties de taches dès le 05/08. Surveillez les pluies potentielles du 06/08.



Risque contamination potentielle

		24/7	25/7	26/7	27/7	28/7	29/7	30/7	31/7	1/8	2/8	3/8	4/8	5/8	6/8
St Emilion	Mildiou	Red	Red	Green	Green	Red	Green	Green	Green	Red	Red	Red	Red	Yellow	Green
Cussac	Mildiou	Red	Red	Yellow	Red	Red	Green	Green	Green	Red	Red	Red	Red	Yellow	Green
Cenac	Mildiou	Red	Red	Green	Green	Yellow	Green	Green	Green	Red	Red	Red	Red	Yellow	Green
Pomerol	Mildiou	Red	Red	Green	Green	Red	Green	Green	Green	Red	Red	Red	Red	Yellow	Green
Berson	Mildiou	Red	Red	Red	Red	Red	Green	Green	Green	Red	Red	Red	Red	Yellow	Green
Cazaugitat	Mildiou	Red	Red	Green	Green	Red	Green	Green	Green	Red	Red	Red	Red	Yellow	Green
Preignac	Mildiou	Red	Red	Green	Green	Red	Green	Green	Green	Red	Red	Red	Red	Yellow	Green
Baron	Mildiou	Red	Red	Green	Green	Yellow	Green	Green	Green	Red	Red	Red	Red	Yellow	Green

En Sud Aquitaine, Le risque mildiou est équivalent au Nord Aquitaine avec un niveau plus fort sur Jurançon.

La maladie semble toujours contenue et le rot brun commence à flétrir et sécher. Toutefois, de nouveaux symptômes sur feuilles ont été constatés ce début de semaine, en Madiran, Gascogne et Jurançon.

Les pluies du 22/07 pourraient expliquer les sorties sur feuilles notées dès le 26/07. Ces mêmes pluies pourraient faire sortir des symptômes sur baies cette fin de semaine.

Des contaminations surtout secondaires ont pu survenir sur les averses matinales du 28/07 et des sorties de symptômes seraient alors visibles dès le 02/08 au moins sur feuilles.

D'autres risques potentiels de contaminations sont décrits sous les éventuelles prochaines pluies ou orages avec, possiblement, de nouvelles sorties de mildiou dès le 06/08 sur feuilles. Le piémont sera d'avantage concerné.

Risque contamination potentielle

		24/7	25/7	26/7	27/7	28/7	29/7	30/7	31/7	1/8	2/8	3/8	4/8	5/8	6/8
Jurançon	Mildiou	Red	Red	Red	Red	Red	Green	Red	Green	Red	Red	Red	Red	Red	Red
Maumusson	Mildiou	Red	Red	Green	Green	Red	Green	Green	Green	Red	Red	Red	Red	Yellow	Green
Cazaubon	Mildiou	Red	Red	Green	Red	Red	Green	Green	Green	Red	Red	Red	Red	Yellow	Green
Geaune	Mildiou	Red	Red	Green	Green	Red	Green	Green	Green	Red	Red	Red	Red	Yellow	Green
Condom	Mildiou	Red	Red	Red	Red	Red	Green	Green	Green	Red	Red	Red	Red	Yellow	Green

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - contact@evv.fr
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169– TVA FR 53 848 290 169 - APE 4621Z

Flash Observations Vigne n°19 : 31/07/2024 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro

NOUVEAU

Découvrez le site web EVV
evv.fr



Suivez nous [in](#) [in](#) [in](#) [in](#)

FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

→ OIDIUM

Oïdium: Risque et sensibilité raisin en baisse

Rare symptôme baie et feuille

Stade BBCH 79 à 81

Conta secondaires jusqu'au 06/08

Risque modélisé moyen à faible

Le risque est faible à moyen sur baie et tendra à disparaître avec l'arrivée de la véraison. Depuis jeudi dernier, des brumes ou brouillards matinaux, créés des conditions propices à l'Oïdium. **En Nord Aquitaine**, le niveau de risque est jugé stable par nos modèles et est moyen à faible selon les secteurs. La pression maladie reste présente sur grappes même si elle infléchie du fait de la baisse de sensibilité des baies à partir du stade fermeture complète de la grappe. Quelques nouveaux foyers ou nouvelles baies oïdiées ont été constatés par nos techniciens ce début de semaine. Des taches sur feuilles sont souvent associées.



Les précédentes contaminations pourraient continuer à faire exprimer des symptômes sur feuilles et/ou baies. Des séries de contaminations plutôt secondaires sont décrites par le modèle jusqu'au 06/08. Médoc et Sauternais restent les zones à risque légèrement supérieur.

Risque contamination potentielle		24/7	25/7	26/7	27/7	28/7	29/7	30/7	31/7	1/8	2/8	3/8	4/8	5/8	6/8
St Emilion	Oïdium														
Cussac	Oïdium														
Cenac	Oïdium														
Pomerol	Oïdium														
Berson	Oïdium														
Cazaugitat	Oïdium														
Preignac	Oïdium														
Baron	Oïdium														

En Sud Aquitaine, les attaques sur baies de Gros Manseng et Chardonnay ne progressent pas. Peu de nouveaux symptômes sur grappes constatés.

Le risque est moyen à faible. Comme au Nord Aquitaine, des contaminations secondaires de faibles ampleurs sont toujours signalées. Temps que la véraison n'est pas initiée, le risque subsistera.

Risque contamination potentielle		24/7	25/7	26/7	27/7	28/7	29/7	30/7	31/7	1/8	2/8	3/8	4/8	5/8	6/8
Jurançon	Oïdium														
Maumusson	Oïdium														
Cazaubon	Oïdium														
Geaune	Oïdium														
Condom	Oïdium														

→ BLACK-ROT

Black-rot: Risque faible à nul selon les pluies à venir

Tache foliaire avec picnides, baie touchée qui sèche

Stade BBCH 79 à 81

Pluie potentielle du 01 au 02/08 et 06/08

Pas ou peu de risque de contamination

En Nord Aquitaine,

Globalement, le Black-rot reste contenu, pas de nouvelle parcelle attaquée sur baie.

Actuellement, ces conditions météorologiques font évoluer le risque entre des niveaux faibles à nuls selon les secteurs et les probabilités de pluies.

Les pluies enregistrées autour du 11/07 pourraient se traduire par des expressions de symptômes à partir du 31/07. Les contaminations décrites le 22/07 bien que faiblement contaminatrices, pourraient faire poindre des taches foliaires autour du 03/08 et des baies attaquées vers le 14/08.

Selon notre OAD, en prévisionnel, le modèle simule quelques risques faibles de contamination sous les potentielles pluies autour du 02/08. Si tel est le cas et malgré un évènement contaminant avéré, il ne devrait pas se produire grand-chose en lien avec une réceptivité des baies qui diminue de jour en jour; néanmoins, expression possible sur feuille vers le 18/08, sur baies vers le 29/08.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - contact@evv.fr
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169 – TVA FR 53 848 290 169 - APE 4621Z

Flash Observations Vigne n°19 : 31/07/2024 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro

NOUVEAU

Découvrez le site web EVV
evv.fr



Suivez nous evv.fr

FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

Risque contamination potentielle		24/7	25/7	26/7	27/7	28/7	29/7	30/7	31/7	1/8	2/8	3/8	4/8	5/8	6/8
St Emilion	Black-rot														
Cussac	Black-rot														
Cenac	Black-rot														
Pomerol	Black-rot														
Berson	Black-rot														
Cazaugitat	Black-rot														
Preignac	Black-rot														
Baron	Black-rot														

En Sud Aquitaine, le risque est bas sur l'ensemble des secteurs.

Peu de nouveaux symptômes de Black-rot signalés. Les parcelles déjà impactées (souvent conduites en taille rase) voient un début de dessèchement des baies affectées.

Les contaminations décrites le 22/07 ont pu être faiblement contaminatrices et pourraient faire sortir des taches foliaires autour du 05/08 et des baies attaquées vers le 20/08.

Selon notre OAD, en prévisionnel et en l'absence de pluie, le modèle ne simule à date, aucun risque de contamination dans les jours à venir.

Risque contamination potentielle		24/7	25/7	26/7	27/7	28/7	29/7	30/7	31/7	1/8	2/8	3/8	4/8	5/8	6/8
Jurançon	Black-rot														
Maumusson	Black-rot														
Cazaubon	Black-rot														
Geaune	Black-rot														
Condom	Black-rot														

→ BOTRYTIS

Botrytis: Risque faible à moyen de contamination

Symptômes rares ou secs

Stade BBCH 79 à 81

Pluie potentielle autour du 02/08 et 06/08

Risque faible

Pas de nouveau symptôme de botrytis constaté ce début de semaine. Attention conséquences perfo tordeuse.

Le PRB 2024

<https://umt-seven.hub.inrae.fr/content/download/4116/39534?version=1>

Méthodes alternatives:

Une stratégie alternative à base d'**Invelop** permet de contenir le développement du botrytis.

Des réductions d'attaque de Botrytis peuvent être obtenues par :

- Traitement contre les tordeuses,
- Enherbement permanent contrôlé,
- Effeillage de la zone des grappes,
- Protection anti-oïdium, mildiou
- Gestion de la fertilisation azotée,

Bien évidemment, toutes les mesures prophylactiques que constituent les levages ordonnés, l'aération de la zone des grappes, la limitation des entassements font parties intégrantes de la lutte contre le Botrytis.

→ GESTION DU VIGNOBLE

Les désherbages, épamprages manuels, chimiques ou mécaniques se poursuivent.

Les levages ou relevages se terminent pour certains ou sont en cours.

Les effeuillages manuels ou thermiques se réalisent (**attention aux risques d'échaudage**).

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - contact@evv.fr
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169 – TVA FR 53 848 290 169 - APE 4621Z

Flash Observations Vigne n°19 : 31/07/2024 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro

NOUVEAU

Découvrez le site web EVV
evv.fr



Suivez nous evv.fr

FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

→ ENGRAIS VERTS

La période de semis des engrais vert pourra débuter dès fin Aout. C'est pourquoi, cette technique demande de l'anticipation dans sa mise en œuvre. Le travail du sol de l'inter-rang à semer pourra débuter dès fin juillet-début aout

(disque, cultivateur) de façon à n'avoir qu'un passage de herse superficiel à réaliser en combiné ou juste avant semis.

Cette technique du faux semis, favorisera la levée des adventices qui seront détruites au moment du semis, limitant ainsi le salissement du couverts qui va être semé.

Nos plateformes engrais verts mettent en avant qu'un semis avant vendange assure une bonne installation du couvert et le passage des vendangeuses, n'altère pas ou peu le semis.

Le choix des espèces ou des mélanges doit être raisonné en fonction des objectifs attendus.

L'anticipation des réservations de semences est conseillée auprès des magasins EVV



→ VIGNES EN FRICHE

Un courrier signé du président de la FGVB et du président du CIVB a été envoyé aux 558 propriétaires de parcelles de vigne non cultivées, identifiés par le Service Régional de l'Alimentation (SARL) avec le concours des ODG et des GDONs (soit 1440 parcelles au total), les invitant à arracher ces parcelles qui sont autant de potentiels réservoirs de maladies.

Pour tout renseignement, veuillez contacter la FGVB au 05 56 00 22 98.



UNE PROPOSITION DE BOISEMENT DE PARCELLES VITICOLES NON CULTIVEES DANS LE CADRE DU LABEL BAS-CARBONE EXISTE = La solution Alliance Forêt Bois

<https://www.allianceforetsbois.fr/nos-engagements/rse-responsabilite-societale-des-entreprises/la-politique-dalliance-forets-bois/#:-:text=La%20politique%20du%20groupe%20Alliance%20For%C3%AAts%20Bois&text=Une%20for%C3%AAt%20qui%20produit%20un.%3E>

→ ARRACHAGE PROLONGE POUR VIGNES BORDELAISES

La préfecture de Gironde repousse pour la troisième fois la date butoir d'arrachage sanitaire à 6 000 €/ha des vignes bordelaises, les chantiers ayant pris du retard avec les pluies. Le préfet de la Gironde a décidé de prolonger le délai de réalisation des travaux **jusqu'au 30 septembre 2024, délai de rigueur** ».

→ MAEC ET AGRICULTURE BIOLOGIQUE - Actualisation des notices des mesures et des aides

Paru au BO du 25 juillet 2024, l'arrêté du 19 juillet 2024, qui modifie l'arrêté du 18 avril 2023 relatif aux mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) et aux aides en faveur de l'agriculture biologique, actualise les notices pour chaque mesure et aide. Sont précisés, dans chaque notice, l'objectif de la mesure, le montant d'aide, les critères d'éligibilité et d'entrée, le cahier des charges à respecter... Plusieurs MAEC ont pour objectif la réduction de produits phytopharmaceutiques.

https://info.agriculture.gouv.fr/boagri/document_administratif-44b88482-ac28-4a15-bcca-adcba0362781

→ Note d'information destinée aux utilisateurs professionnels de produits phytopharmaceutiques

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - contact@evv.fr
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169– TVA FR 53 848 290 169 - APE 4621Z

Flash Observations Vigne n°19 : 31/07/2024 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro

NOUVEAU

Découvrez le site web EVV
evv.fr



Suivez nous sur

FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

Une note, identifiant les points saillants de la réglementation applicable à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en précisant les non-conformités susceptibles d'être constatées lors des contrôles, a été rédigée par le Service régional de l'Alimentation. Elle donne les informations sur les sanctions rattachées à chacune des infractions qui peuvent être relevées.

Consulter la note d'information utilisateurs professionnels de produits phytopharmaceutiques

https://fra01.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Fcv3suw.r.sp1-breve.net%2Fmk%2Fcl%2Ff%2Fsh%2F6rqJfga8dlR6SwNLTWfBFtl_x8l%2FraqZerWzy-Yv3&data=05%7C02%7Ceric.capredon%40evv.fr%7C4543a08d2f724c6f310e08dc3c583a7f%7Cfe76af53bbc9405f9959c146f5639d34%7C0%7C0%7C638451599970933706%7CUnknwn%7CWFpbGZsb3d8evjWljoIMC4wLjAwMDAilCjQljoIv2luMzIilCjBtIi6lk1haWwiLcJXVCI6Mn0%3D%7C0%7C%7C%7C&sdata=pVW1SDsu9XEMbTCUUMGh4gecukU0ivnSQz7VMqVO3Lq%3D&reserved=0

Sources	Sites de consultation
BSV	https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/agro-environnement/ecophyto/bsv-bulletin-de-sante-du-vegetal/bsv-vigne/
Note nationale maladies de la vigne 2024	https://www.vignevin.com/wp-content/uploads/2024/01/Note-technique-commune-vigne-2024-VDef.pdf
Site E-phy-Anses	https://ephy.anses.fr/
Liste des produits de biocontrôle	https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2024-128
Liste actualisée des équipements anti-dérive	https://agriculture.gouv.fr/materiels-permettant-la-limitation-de-la-derive-de-pulverisation-des-produits-phytopharmaceutiques

Avant toute utilisation de produits de protection des plantes, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - contact@evv.fr
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169– TVA FR 53 848 290 169 - APE 4621Z

Flash Observations Vigne n°19 : 31/07/2024 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro

